

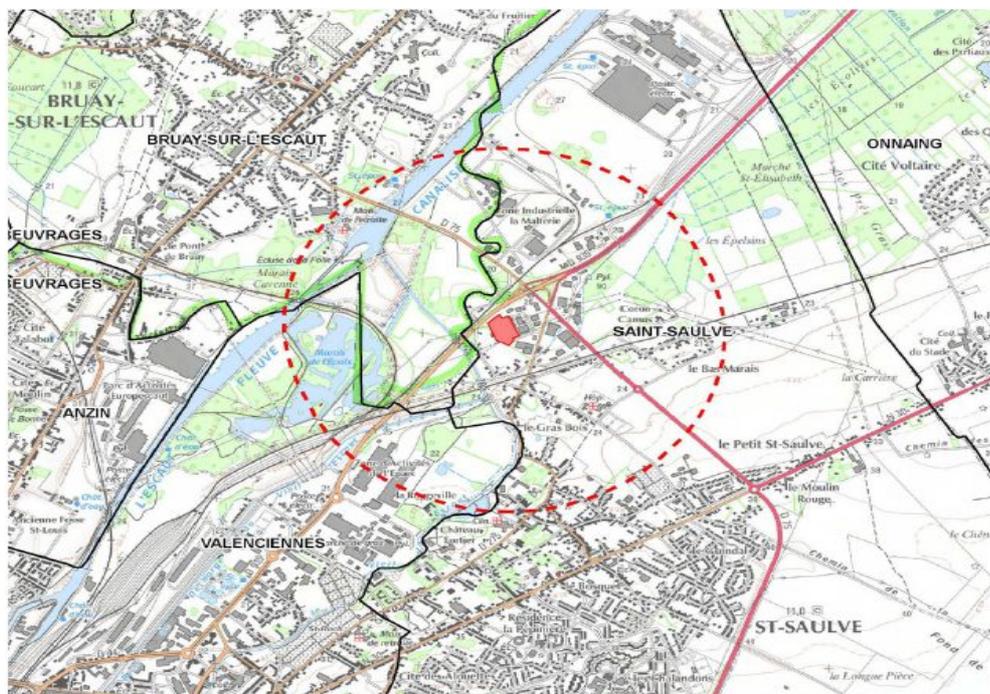
Département du Nord
↪
Arrondissement de VALENCIENNES
↪
Commune de SAINT SAULVE
↪

Dossier n° E21000097/59

Enquête Publique

Du : 22 novembre 2021 au : 22 décembre 2021

sur la demande présentée par la **société BOITEL RYNDERS**
en vue d'obtenir l'autorisation environnementale afin de
régulariser la situation administrative de sa
plate-forme de stockage de combustibles
située sur la commune de **SAINT-SAULVE**



Annexes au Rapport du Commissaire Enquêteur

SOMMAIRE

Justificatifs de l'insertion dans la presse	p 3
L'information avant l'enquête	p 4
Le site de la mairie de Saint-Saulve	p 4
Le site du registre électronique	p 5
L'historique du site	p 6
Procès verbal de synthèse	p 7
Mémoire en réponse du pétitionnaire	p 10

JUSTIFICATIFS DE L'INSERTION DANS LA PRESSE

26 NÉCROLOGIES & ANNONCES

NORD ÉCLAIR SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

NORD ÉCLAIR MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

NÉCROLOGIES

Enquêtes publiques et concertations COMMUNE DE SAINT SAULVE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

VENTES ET ADJUDICATIONS JUDICIAIRES Maître Annie-Sophie CADART Ancien avoué au Tribunal de Commerce de Lille

ENTREPRISES, PUBLIEZ VOTRE ANNONCE LEGALE SOUS 48H DANS UN SUPPORT HABILITÉ. Publication du lundi au samedi

LE CARNET Avis de décès Edmond GILOTEAU veuf de Danielle WYBAU

ANNONCES ADMINISTRATIVES Enquêtes publiques et concertations COMMUNE DE SAINT SAULVE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Le cadavre de Monsieur EDMOND GILOTEAU, né le 22 novembre 1921 à Lille (France) est décédé le 22 novembre 2021 à l'âge de 70 ans.

Le cadavre de Monsieur EDMOND GILOTEAU, né le 22 novembre 1921 à Lille (France) est décédé le 22 novembre 2021 à l'âge de 70 ans.

Le cadavre de Monsieur EDMOND GILOTEAU, né le 22 novembre 1921 à Lille (France) est décédé le 22 novembre 2021 à l'âge de 70 ans.

Le cadavre de Monsieur EDMOND GILOTEAU, né le 22 novembre 1921 à Lille (France) est décédé le 22 novembre 2021 à l'âge de 70 ans.

Le cadavre de Monsieur EDMOND GILOTEAU, né le 22 novembre 1921 à Lille (France) est décédé le 22 novembre 2021 à l'âge de 70 ans.

LA VOIX DU NORD SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021 Carnets et avis H LA VOIX DU NORD MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

VENTES ET ADJUDICATIONS JUDICIAIRES Maître Cathy BEAUCART Ancien avoué au Tribunal de Commerce de Lille

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE CONCERTATION PUBLIQUE

PRÉFET DU NORD Avis de décès Edmond GILOTEAU

PRÉFET DU NORD Avis de décès Edmond GILOTEAU

ANNONCES ADMINISTRATIVES Enquêtes publiques et concertations COMMUNE DE SAINT SAULVE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

PRÉFET DU NORD Avis de décès Edmond GILOTEAU

COMMUNE DE STEENBERGUE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

PRÉFET DU NORD Avis de décès Edmond GILOTEAU

PRÉFET DU NORD Avis de décès Edmond GILOTEAU

ANNONCES ADMINISTRATIVES Enquêtes publiques et concertations COMMUNE DE SAINT SAULVE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2021
portant sur la demande présentée par la Société BOITEL-RYNDERS
en vue d'être autorisé à exploiter à titre de régularisation administrative
un stockage de combustibles sur la commune de SAINT SAULVE

E21000097/59

L'INFORMATION SUR LES SITES AVANT L'ENQUETE

Le site de la préfecture du Nord



Les services de l'État
dans le Nord

Autorisations 2021

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE À SEGUIN et

NOUVELLES-REGAIN

BOITEL RYNDERS à SAINT-SAULVE

OUTINGORD à SAINT-AMAND-LES-EAUX

REMED à SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

TOTAL MARKETING SERVICES à

ORCHIES

TOTAL MARKETING SERVICES à

HAULCHIN, THIAFT et DOUCHY-LES-

MINES

LABORATOIRES DES PRODUITS

HYCOALL à BERTRY

LOGIDOUAN à LAMBERS-LEZ-DOUAN

VERDOPOL E (SAS) à SAINTES

LYSICO à MARLY

OVH à BOUBAIX

NORD CÉRAMIQUES à GRANDE-SYNTHE

AUCHAN FRANCE à ESCAUDOEUVERES

BOITEL RYNDERS à SAINT-SAULVE

Mise à jour le 05/11/2021

Richiers :

> Avis d'enquête publique BOITEL RYNDERS - format : PDF - 0,10 Mb

> 021121 AP enquête publique 2211 au 221221 BOITEL RYNDERS à SAINT-SAULVE - format : PDF - 0,28 Mb

Partager

Documents listés dans l'article :

> Avis d'enquête publique BOITEL RYNDERS -

format : PDF - 0,10 Mb - 05/11/2021

> 021121 AP enquête publique 2211 au 221221

BOITEL RYNDERS à SAINT-SAULVE - format : PDF -

0,28 Mb - 05/11/2021

Le site du registre électronique



BOITEL RYNDERS

OUVERT LE 22/11/2021 À 00 HEURE PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR. CE REGISTRE SERA CLOS LE 22/12/2021 À 17 HEURES 30

Le dossier Consulter les contributions Déposer votre contribution

Le registre numérique sera ouvert dans
10 jours, 6 heures et 3 minutes

Siège de l'enquête: Mairie - Saint-Saulve 146, Rue Jean Jaures 59880 Saint-Saulve

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'éditeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

Mentions légales Charte d'utilisation Plan du site

Ce registre dématérialisé d'enquête publique est un service de Registre Numérique © COV Evénements Publics 2014 - 2021

L'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE PAR LA MAIRIE DE SAINT-SAULVE

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Valenciennes Métropole entre désormais en vigueur.

Approuvé au Conseil communautaire du 11 mars dernier, il est devenu légal et opposable à compter du 1^{er} avril 2021 et remplace désormais les Plans Locaux d'Urbanisme communaux des 35 communes du territoire de l'agglomération.

[Télécharger la lettre d'info de mai 2021](#)

Avis d'enquête publique au titre du code de l'environnement

Du 22 novembre au 22 décembre 2021 - Société BOITEL RYNDERS : [télécharger l'avis](#)

LES ELEMENTS À TELECHARGER SUR LE SITE DE PROXI TERRITOIRES


BOITEL RYNDERS
OUVERT LE 22/11/2021 À 09 HEURES 30 PAR LE COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR, CE REGISTRE SERA CLOS LE 22/12/2021 À 17 HEURES
30
Dossier d'enquête publique

[Retour à l'accueil \(https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/\)](https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/)

DOSSIER D'ENQUÊTE
Conformément aux termes de l'Arrêté Préfectoral du Mardi 02 Novembre 2021, l'ensemble du dossier d'enquête consultable en version numérique ci-dessous est également disponible en version papier au siège de l'enquête Maître - Saint-Saulve - 146, Rue Jean Jaures - 59600 Saint-Saulve.

1 [Tout déployer](#) [Tout fermer](#)
13110001 Rapport DAE Rynders 12 07 2021 V2 avec annexes
43.85 Mo O. (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/voir?document2=47995>) [↓](https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47995) (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47995>)

2
Avis MRAE n2021 5147 SAS Boitel Rynders et Note réponse 16 07 2021
855.13 Ko O. (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/voir?document2=47994>) [↓](https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47994) (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47994>)

3
Cerfa 15984 Rynders 12 07 2021pdf

1.75 Mo O. (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/voir?document2=47995>) [↓](https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47995) (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47995>)

4
Note Présentation Non Technique Rynders 12 07 2021
1.70 Mo O. (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/voir?document2=47996>) [↓](https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47996) (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47996>)

5
Résumé Non Technique Rynders 12 07 2021
2.19 Mo O. (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/voir?document2=47997>) [↓](https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47997) (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/telechargement?document2=47997>)

[Retour à l'accueil \(https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/\)](https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/)

Siège de l'enquête Maître - Saint-Saulve 146, Rue Jean Jaures 59600 Saint-Saulve

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 6 janvier 1978 modifiée en 2004, nous bénéficions d'un droit d'accès et de modification des informations personnelles nous concernant, que nous pouvons examiner en nous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'éditeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

Mentions légales (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/mentions-legales/>) Charte d'utilisation (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/charte-utilisation/>) Plan du site (<https://participation.proxiterritoires.fr/boitel-rynders/plan-du-site/>)
Ce registre dématérialisé d'enquête publique est un service de Registre Numérique (<https://participation.proxiterritoires.fr/>) © CCV Services Publics 2014 - 2021

Enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2021
portant sur la demande présentée par la Société BOITEL-RYNDERS
en vue d'être autorisé à exploiter à titre de régularisation administrative
un stockage de combustibles sur la commune de SAINT SAULVE

E21000097/59

HISTORIQUE DU SITE

De : s.gros@boitel-rynders.fr
<s.gros@boitel-rynders.fr>
Envoyé : vendredi 12 novembre 2021
18:30
À : stephane.devoucoux@sfr.fr
Objet : Suite de notre échange de ce
mercredi 10 novembre 2021 - Enquête
publique site Boitel Rynders

Cher Monsieur,

Je fais suite à notre dernière rencontre
et vous précise ci-dessous l'historique
ICPE du site rue Gabriel Laurette de
Saint-Saulve :

Le site a été exploité jusqu'à sa vente le
30/09/2013 par la société DME (Groupe
BOLLORE). Le propriétaire initial du
site était la société COUANON puis
successivement PATTYN, LAMY et
enfin DME.

Au rachat par la société Boitel Rynders,
le site était sous déclaration.
L'augmentation des volumes a contraint
M. Georges RYNDERS à se rapprocher
de la DREAL en 2018 afin de passer
d'un site sous déclaration à un site
sous autorisation.

Le Cabinet AUDDICE et la DREAL ont
échangé durant 1 année et 1/2. Le
projet a pris forme en début 2020 et a
été contrarié par la crise sanitaire. Les
travaux ont débuté fin 2020 avec la
société COLAS puis à partir de janvier
2021 la société JEAN LEFEBVRE a
poursuivi les travaux jusqu'en juillet
2021.

Je reste à votre disposition pour tout
renseignement complémentaire.

Bien à vous,

Sylvain Gros

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE

Enquête publique n° E21000097/59

Demande présentée par la **société BOITEL RYNDERS**
en vue d'obtenir l'autorisation environnementale afin de
régulariser la situation administrative de sa
plate-forme de stockage de combustibles
située sur la commune de **SAINT-SAULVE**

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET QUESTIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

1. Objet de l'enquête publique

La société BOITEL-RYNDERS a acquis en 2013 et exploite depuis lors une installation d'assée de stockage et de distribution de liquides inflammables, dédaciée en 2005, sur la commune de SAINT-SAULVE. Elle a, par la suite, étendu ses stockages de combustibles sur des parcelles voisines. La demande d'autorisation environnementale porte sur l'ensemble du site sur lequel sont notamment stockés du charbon, des pellets et des liquides inflammables.

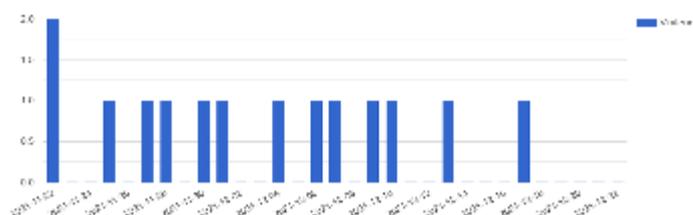
2. Déroulement

L'enquête publique portant sur cette demande s'est déroulée du 22 novembre au 22 décembre 2021 en mairie de Saint-Saulve dans de bonnes conditions, le dossier m'a semblé complet et aucun document n'a disparu. Le public a été correctement informé de la procédure et a eu toute latitude pour s'exprimer durant l'enquête.

Il faut souligner que le dispositif réglementaire a été complété par la mise en place d'un registre électronique.

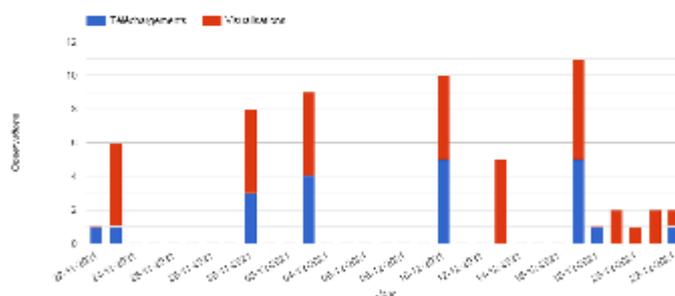
3. Synthèse de la consultation du public

Le site du registre dématérialisé a reçu 14 visiteurs pendant toute la durée de l'enquête, ainsi que le montre la figure ci-dessous :



1

Des documents ont été visionnés (37 visualisations) et téléchargés (21 téléchargements) ainsi que l'atteste le graphique ci-dessous :



Ces statistiques permettent d'affirmer que l'enquête n'est pas passée inaperçue et que plusieurs personnes se sont intéressées au dossier soumis à la consultation publique. Néanmoins, il n'y aurait eu aucune visite en mairie en dehors de mes permanences et personne n'est venu consulter le dossier pendant celles-ci. Aucune observation n'a été adressée au commissaire enquêteur par courrier ou par courriel, ni inscrite sur le registre électronique ou le registre ouvert en mairie.

4. Questions du commissaire enquêteur

Des travaux de mise aux normes, l'édification de murs coupe-feu, l'imperméabilisation des sols ont été programmés dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale. Pourriez-vous confirmer ce qui a été réalisé ainsi que les dépenses engagées à cet effet ?

Les eaux pluviales récoltées sur les toitures sont rejetées via le réseau public d'eaux pluviales. Pourrait-il être envisageable de les utiliser pour le lavage des véhicules au lieu d'utiliser à cet effet de l'eau potable ?

L'étude de dangers montre que des flux thermiques de 3 et 5 kW/m² sont susceptibles de franchir les limites de propriété notamment dans le cas d'un incendie survenant sur les cuves au Nord du site (scénario 1). Ces flux pouvant avoir des effets létaux pour l'homme, serait-il possible d'obtenir une représentation cartographique des distances d'effet de ces flux sur les environs du site ?

S'agissant des conséquences du lessivage par les eaux de pluie des fumées d'un éventuel incendie, vous indiquez dans le mémoire en réponse à la MRAE, que « de nouvelles analyses seront réalisées au quatrième trimestre 2021 après la fin des travaux de mise en conformité du réseau hydraulique du site ». Celles-ci ont-elles été effectuées et peuvent-elles être communiquées ?

Enquête publique n° E21000097/59

5. Mémoire en réponse

En application de l'article R.123-18 du code de l'environnement, le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations à dater de la communication par le commissaire enquêteur du procès-verbal de synthèse des observations.

La société BOITEL-RYNDERS dispose donc d'un délai allant jusqu'au 13 janvier 2022 pour produire mémoire en réponse et le transmettre au commissaire enquêteur

- par courrier au 218 rue Jules Guesde 59199 BRUILLE SAINT AMAND
- à l'adresse électronique suivante : stephane.devoucoux@sfr.fr

Bruille-Saint-Amand, le 29 décembre 2021

Le Commissaire enquêteur,



Stéphane DEVOUCOUX

MEMOIRE EN REPONSE DE LA SOCIETE BOITEL-RYNDERS



Monsieur Stéphane DEVOUCOUX
218, rue Jules Guesde
59 199 Bruille Saint Amand

A Saint-Saulve, le 10 janvier 2022

Objet : mémoire en réponse à l'enquête publique n°E21000097/59

Cher Monsieur,

En application de l'article R.123-18 du code de l'environnement, je vous remercie de trouver ci-dessous les observations aux questions du point 4 de votre PV de synthèse daté du 29 décembre 2021 :

1. « Des travaux de mise aux normes, l'édification de murs coupe-feu, l'imperméabilisation des sols ont été programmés dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale. Pourriez-vous confirmer ce qui a été réalisé ainsi que les dépenses engagées à cet effet ? »

Des travaux de mise aux normes ont été engagés courant 2020 et au terme de l'année les dépenses réalisées s'élèvent à 410.517,99 €HT. L'imperméabilisation des sols représentent la quasi-totalité des dépenses engagées.

2. « Les eaux pluviales récoltées sur les toitures sont rejetées via le réseau public d'eaux pluviales. Pourrait-il être envisageable de les utiliser pour le lavage des véhicules au lieu d'utiliser à cet effet de l'eau potable ? »

Au vu de la surface des toitures, il nous semble peu opportun d'utiliser les eaux pluviales. Cependant, nous avons commandé une étude des flux (énergies – eau – matières – déchets) à la BPI et elle sera réalisée durant le 1^{er} semestre 2022.





3. « L'étude de dangers montre que des flux thermiques de 3 et 5 kW/m² sont susceptibles de franchir les limites de propriété notamment dans le cas d'un incendie survenant sur les cuves au Nord du site (scénario 1). Ces flux pouvant avoir des effets létaux pour l'homme, serait-il possible d'obtenir une représentation cartographique des distances d'effet de ces flux sur les environs du site ? »

Vous trouverez la représentation graphique en annexe 1.

4. « S'agissant des conséquences du lessivage par les eaux de pluie des fumées d'un éventuel incendie, vous indiquez dans le mémoire en réponse à la MRAE, que « de nouvelles analyses seront réalisées au quatrième trimestre 2021 après la fin des travaux de mise en conformité du réseau hydraulique du site. Celles-ci ont-elles été effectuées et peuvent-elles être communiquées ? »

La commande des études a été faite le 05 janvier 2022 et nous ne manquerons de vous communiquer les résultats dès réception. Vous trouverez en annexe 2 la commande passée à EUROFINIS .

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes respectueuses salutations.

Sylvain GROS
Gérant

Rynders Georges et Fils – Annexe 7a au Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Hypothèses	Majorante (M) / Minorante (m)
<ul style="list-style-type: none"> Un mur coupe-feu 6h de 2,8 m de hauteur sur la face Sud 	
Option flamme transparente / non transparente : s'agissant d'une modélisation mettant en œuvre plusieurs sources relativement proches dans la même enceinte, l'option flamme non transparente est retenue.	-

Tableau 5. Hypothèses de calcul pour la modélisation

2.2.5.2 Résultats de la modélisation

- Contour des densités de flux thermiques

La figure ci-après présente la modélisation des flux thermiques avec l'emplacement des murs coupe-feu :

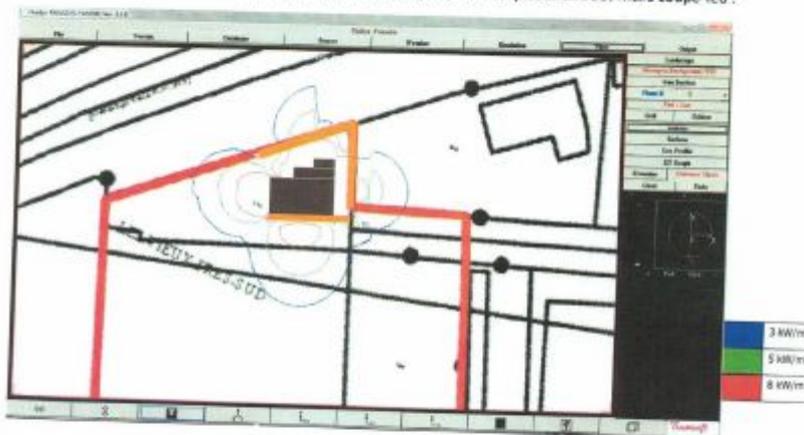


Figure 3. Représentation graphique des contours des densités de flux thermiques

Légende :

Mur coupe-feu

- Distances d'effets

Les distances d'effets (en mètres) sont les suivantes :

Densité de flux thermique	Nord (Déviation RD 935)	Ouest (Site Rynders)	Est (Tier's = Petit Forestier)	Sud (Cuves Site Rynders)
3 kW/m²	22,9	25,2	24,0	28,6
5 kW/m²	15,2	17,3	15,5	18,9



Rynders Georges et Fils – Annexe 7a au Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Densité de flux thermique	Nord (Déviation RD 935)	Ouest (Site Rynders)	Est (Tiers = Petit Forestier)	Sud (Cuves Site Rynders)
8 kW/m ²	6,1	10,9	4,8	10,2

Tableau 6. Distance d'effets depuis les sources (en mètres)

Densité de flux thermique	Nord (Déviation RD 935)	Ouest (Site Rynders)	Est (Tiers = Petit Forestier)	Sud (Cuves Site Rynders)
3 kW/m ²	14,7	-	18,1	-
5 kW/m ²	7,4	-	9,8	-
8 kW/m ²	-	-	-	-

Tableau 7. Distance d'effets hors des limites de propriété (en mètres)

2.2.5.3 Conclusions

Sur la base des données utilisées et de la configuration retenue pour la simulation numérique,

- Le flux thermique des 8 kW/m² est désormais contenu dans le périmètre d'exploitation du site (cf. Tableau 7 et Figure 3). Un incendie de la rétention de stockage des 5 cuves au nord du site n'aura pas d'effet direct sur les tiers (en premier lieu l'établissement situé à l'Est du site d'exploitation) ; aucun effet domino n'est donc théoriquement attendu en dehors du périmètre d'exploitation de la société Boitel Rynders.
- Le flux thermique des 8kW/m² n'atteint pas les stockages situés à l'intérieur du site d'exploitation (en particulier les 2 cuves au centre du site). Par conséquent, aucun effet domino n'est théoriquement attendu sur ces stockages (cf. Tableau 6 et Figure 3).

Au vu des conclusions, afin de pouvoir contenir les flux d'effet dominos des 8kW/m² il est nécessaire de réaliser la construction des trois murs coupe-feu tels que définit dans les données d'entrée du modèle. Il n'est, à ce jour, pas prévu de mesures supplémentaires vis-à-vis des SEL.

2.3 Scénario 2 – Gasoil – 2 cuves au centre du site

2.3.1 Hypothèse, données de calcul et de terrain

- Hypothèses et données de calcul

Hypothèses	Majorante (M) / Minorante (m)
Prise en compte d'un vent nul (< 1 m/s) dans le calcul	M
Rayonnement des 4 faces du stockage	M



Enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2021
portant sur la demande présentée par la Société BOITEL-RYNDERS
en vue d'être autorisé à exploiter à titre de régularisation administrative
un stockage de combustibles sur la commune de SAINT SAULVE

E21000097/59



Hydrologie

Contact

Eurofins Hydrologie Nord
Rue Maurice Caullery - ZI Douai Dorignies
FR - 59500 Douai
Tél. : +33 3 27 86 85 87
ericfeutre@eurofins.com

SAS BOITEL - RYNDERS
Monsieur RYNDERS
ZI n°4 rue Gabriel Laurette
FR - 59880 SAINT SAULVE
Tél. : +33327460061
g.rynders@boitel-rynders.fr

Devis n° FEF4FR210159-02

Nous vous prions de rappeler cette référence sur vos correspondances

Douai, le 05/01/2022

Devis Projet - Prélèvements et Analyses d'eaux pluviales (2 points de rejets)

N° de compte client: A00724978R8A

N° TVA : FR67334890435

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-dessous notre offre technique et financière pour les prestations à réaliser, comprenant :

- Une offre tarifaire (devis) avec les prix unitaires;
- Une annexe technique reprenant notamment: le principe des méthodes, les normes ou équivalents, les limites de quantification, l'accréditation, la quantité d'échantillon nécessaires à l'analyse;
- Les conditions générales de ventes. (CGV).

Tout document accompagnant vos échantillons doit impérativement comporter notre numéro de devis.

Ce numéro de devis est notamment nécessaire pour garantir l'enregistrement administratif et technique de vos échantillons dans les meilleurs délais et conformément à votre commande.

Ce numéro de devis est indispensable pour toute commande de façonnage, collecte ou prélèvement.

Avant toute commande, merci de nous renvoyer ce devis signé selon les modalités écrites en fin de document.

Nos collaborateurs sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques et commerciales, et dans l'attente d'être honorés très prochainement de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Prix HT en EUR

Code	Analyses / Packages	Prix unitaire	Nb.	Total
AAA	Frais de dossier			34,75
LS44K-1	(***) Prise en charge par dossier (par envoi d'échantillons) Appliqué à Toutes matrices	36,75	1	36,75 (1)
AAB	Frais logistiques			13,02

Devis n° FEF4FR210159-02

Eurofins Hydrologie Nord SAS
Rue Maurice Caullery - ZI Douai Dorignies
FR - 59500 Douai

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 536,00 EUR.
RCS DOUAI 816337112
TVA: FR0818323712
SIRET: 51652371200043
APE: 7200B

www.eurofins.fr/environnement/analyses/eaux
Tél. : +33 3 27 86 85 87
ericfeutre@eurofins.com



Hydrologie

LS44E-1	Flaconnage, logistique, destruction par éch.(F) (Par échantillon)	6,51	2	13,02 (1)
Appliqué à : Toutes analyses Description: Forfait couvrant les flacons adaptés aux analyses et stabilisés si nécessaire, le conditionnement en glacières avec bloc réfrigérant, l'emballage des sacs en polyéthylène, la destruction de l'échantillon Quantité d'échantillon optimale : 1 litre				
AAC				
Frais liés à l'utilisation des services				
LS1TP-1	Forfait déplacement Aller / Retour	65,10	1	65,10 (1)
Appliqué à : Toutes analyses				
AAD				
Prélèvements et analyses d'eaux pluviales (2 points)				
LD10-1	Matières en suspension (MES) (Gravimétrie (Filtre WHATMAN 934-AH RTU / 47)) (QR)	11,02	2	22,06 (1)
Appliqué à : Eaux chargées Référence de la méthode: NF EN 872 Paramètres: Matière en suspension (MES) 2 mg/l Quantité d'échantillon optimale: 400 ml (dans un(e) Bouteille en plastique blanc (bouchon bleu à vis avec mousse) 1000 ml (non stabilisé)				
DX2B-1	Indices Hydrocarbures (C10-C40) (GC/FID (Extraction Liquide / Liquide)) (PP)	35,41	2	70,82 (1)
Appliqué à : Eaux chargées Référence de la méthode: NF EN ISO 6577-2 Paramètres: Indices Hydrocarbures (C10-C40) 10,1 mg/l Quantité d'échantillon optimale: 100 ml (dans un(e) Bouteille en verre transparent (bouchon noir à vis avec mousse) 1000 ml stabilisé à 102824 (Est produit par : Eurofins Hydrologie Est (EUFHMA)) (Local Code: AG51729)				
DX2C-1	Prélèvement ponctuel d'eau résiduaires (Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique)) (QR)	53,55	2	107,10 (1)
Appliqué à : Eaux chargées Description: Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) Référence de la méthode: FD 1 90-522-2 Paramètres: Prélèvement				
LS60-1	Mesure du pH (Potentiométrie) (QR)	3,15	2	6,30 (1)
Appliqué à : Eaux chargées Référence de la méthode: NF EN ISO 10523 Paramètres: Température de mesure du pH, pH à T°C (H) 2 Unités pH Quantité d'échantillon optimale: 150 ml (dans un(e) Bouteille en plastique blanc (bouchon bleu à vis avec mousse) 250 ml (non stabilisé)				
PICB-1	Pack Azote Global (NTK,NO2,NO3)	26,40	2	52,80 (1)
Appliqué à : Eaux chargées -ICRU-1: Azote Nitrique (Nitrate NO3) (Spectrophotométrie (UV/VIS)) (QR) Référence de la méthode: NF ISO 15023-1 Paramètres: Nitrate 1 mg N/Cl, Azote nitrique 10,22 mg N-NO3 -ICVY-1: Azote Nitreux (Nitrite NO2) (Spectrophotométrie (UV/VIS)) (QR) Référence de la méthode: NF ISO 15023-1 Paramètres: Nitrite 0,35 mg N/Cl, Azote nitreux 10,02 mg N-NO2 -ICFP-1: Azote Kjeldahl (NTK) (Volumétrie (Minikalkulation, Distillation)) (QR) Référence de la méthode: NF EN 25563 Paramètres: Azote Kjeldahl 15 mg N/l -ICLQ-1: Azote global (NO2+NO3+NTK) (Calcal) Référence de la méthode: Calcal Paramètres: Azote global (NO2+NO3+NTK) 15 mg/l				
IC076-1	Phosphore (P) (Spectrophotométrie (UV/VIS)) (QR)	9,40	2	18,80 (1)
Appliqué à : Eaux chargées Référence de la méthode: Méthode interne Paramètres: Phosphore total 0,05 mg P/L Quantité d'échantillon optimale: 100 ml (dans un(e) Bouteille en plastique blanc 200 ml avec H2SO4				
PL5M3-1	pack 8 métaux : As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn en ICP AES ; Hg	46,35	2	92,70 (1)
Appliqué à : Eaux chargées Quantité d'échantillon optimale: 100 ml -LS40-1: Injection ICP/AES Métaux Telex (Injection ICP) Paramètres: Injection (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) -LS42S-1: Arsenic (As) (ICP/AES) (H) Arsenite pour: (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) Référence de la méthode: NF EN ISO 15687-2 / NF EN ISO 11885 Paramètres: Arsenic (As) 0,21 mg/l (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) -LS43S-2: Cadmium (Cd) (ICP/AES) (D) Référence de la méthode: NF EN ISO 15687-2 / NF EN ISO 11885 Paramètres: Cadmium (Cd) 0,2 µg/l (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) -LS45-2: Chrome (Cr) (ICP/AES) (D) Référence de la méthode: NF EN ISO 15687-2 / NF EN ISO 11885 Paramètres: Chrome (Cr) 0,5 µg/l (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) -LS46-2: Cuivre (Cu) (ICP/AES) (D) Référence de la méthode: NF EN ISO 15687-2 / NF EN ISO 11885 Paramètres: Cuivre (Cu) 0,5 µg/l (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) -LS48-1: Plomb (Pb) (ICP/AES) (H) Acétate pour: (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) -LS54-1: Manganèse (Mn) (ICP/AES) (H) Acétate pour: (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA) -LS57-1: Manganèse (Mn) (ICP/AES) (H) Acétate pour: (Est produit par : Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S)) (EUFRSA)				

Eurofins Hydrologie Nord SAS
Rue Maurice Caillery - ZI Desvallées
FR - 93500 Evry

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 536,00 EUR.
RCS (DOM) 51832712
SIRET: 5183251200040
APE: 7120B

Devis n° FCFRPG10159-03

www.eurofins.fr/environnement/analyses/eau/ 
TVA: FR3801932712
Tél: +33 3 27 85 95 87
env@eurofins.com

euofins | Hydrologie

	<p>Références de la méthode: NF EN ISO 17842 Paramètres: Mercure (Hg) 10 à 100 Est produit par: Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1) (EUFRSA) - L5427-1: MERCUR (serum pondérale) (Catal)</p> <p>Références de la méthode: Calcit Paramètres: M2 TOX (Calcit) Est produit par: Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1) (EUFRSA) - L5444-1: Nickel (Ni) (CF/ACS) (4) Accrédité pour: [F] Eau de rejet / Eau résiduaire</p> <p>Références de la méthode: NF EN ISO 15687-2 / NF EN ISO 15686 Paramètres: Nickel (Ni) 1001 mg/l Est produit par: Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1) (EUFRSA) - L5458-1: Minéralisation acide nitrique (en) analyse métaux (2) (général) (4) Accrédité pour: [F] Eau de rejet / Eau résiduaire</p> <p>Références de la méthode: NF EN ISO 15687-2 Paramètres: Minéralisation Acide Nitrique Est produit par: Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1) (EUFRSA) - L5458-2: Zinc (Zn) (CF/ACS) (F) (2)</p> <p>Références de la méthode: NF EN ISO 15687-2 / NF EN ISO 15686 Paramètres: Zinc (Zn) 10 à 100 Est produit par: Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1) (EUFRSA)</p>		
ICILN-1	<p>Demande biochimique en oxygène (DBO5) (Electrochimie) (QR)</p> <p>Applicatif à: Eaux chargées Références de la méthode: NF EN ISO 5815-1 Paramètres: Demande Biochimique en Oxygène (DBO5) 3 mg/l Quantité d'échantillon optimale: 500 ml dans un(e) Bouteille en plastique blanc (bouchon bleu à vis avec mousse) 1000 ml (non stérilisé)</p>	15,00	2 35,00 (1)
LS26-2	<p>Demande Chimique en Oxygène (ST-DOO) (Méthode à petite échelle en tube fermé) (QR)</p> <p>Applicatif à: Eaux chargées Références de la méthode: ISO 15703 Paramètres: Demande chimique en oxygène (DCO) 15 mg O2/l Quantité d'échantillon optimale: 50 ml dans un(e) Bouteille en plastique blanc: 250 ml avec PG504</p>	14,70	2 29,40 (1)

(1) Un taux de base de 20,00% s'applique pour ce service. Les taux de TVA sont indiqués et suivent les dispositions réglementaires en vigueur.

(2) La certification ou accréditation de ce test dépend des paramètres.

(3) La Certification ou accréditation de ce test dépend du type d'échantillon.

(4) Service facturé une fois par commande et/ou par lot d'échantillons reçus (pour plus d'informations se référer au sein de la prestation ou à la ligne de devis concernée).

(5) *: Limite de quantification.

Total H.T. EUR	540,54
TVA (1)	+20,00%
Total (avec TVA) EUR	648,85

En raison des règles d'amortissement, le total du devis peut ne pas correspondre exactement à la somme des sous-totaux du devis.

Détails sur l'accréditation et la certification

Vous trouvez ci-dessous une légende avec les références d'accréditation correspondant au code indiqué après le nom du test entre parenthèses. Les tests n'ayant pas de code entre parenthèses après le nom du test ne sont pas accrédités

QR COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 (Eurofins Hydrologie Nord)
PP COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 (Eurofins Hydrologie Est)
PZ COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-1488 (Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1))

Portées disponibles sur www.cofrac.fr

1. VALIDITE DES TARIFS

La présente offre tarifaire annule et remplace toutes offres ou devis émis précédemment.
Ces tarifs unitaires spécifiques sont garantis pour ce devis pour une durée maximale d'un an, sous réserve de la réception du devis signé par vos soins dans un délai de 1 mois à partir de la date d'acceptation de l'offre.
Les prix négociés dans cette proposition sont valables uniquement si la référence du devis figure sur le bon de commande réceptionné au laboratoire. A défaut, le prix catalogue sera appliqué.
La remise digitale, lorsqu'elle est mentionnée explicitement dans votre devis, n'est valable que pour une commande analytique passée via notre interface Eurofins OnLine (EOL).

Clause de sauvegarde:

Devis n° FE74FR215150-02

Eurofins Hydrologie Nord SAS
Rue Maurice Castelly - 21 Doua-Congrées
FR - 59500 Douai

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 500,00 EUR
RCS DOUAI 516333719
TVA: FR2051823712
SIRET: 51830371200043
APE: 7120B

www.eurofins.fr/environnementanalyses/eurofins
Tél: +33 3 27 46 85 87
einfo@eurofins.com



Hydrologie

Dans le cas où des modifications majeures d'ordre économique et/ou réglementaire, indépendantes de notre volonté entraîneraient un bouleversement de l'équilibre du contrat, nous nous réservons le droit d'augmenter les présents tarifs sous réserve de vous en aviser avec un préavis de 1 mois.

2. VALIDATION DU DEVIS

Pour initier notre partenariat, vous devez nous renvoyer le devis paraphé et signé en bon pour accord avec le cachet de votre société à l'adresse : receptioncommandesNord@eurofins.com

En signant le bon pour accord, vous acceptez l'offre tarifaire et reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les Conditions Générales de Ventes Eurofins jointes à cette offre et disponibles sur le site : <https://www.eurofins.fr/environnement/cgv-fr-20200816/>

3. COMMENT PASSER COMMANDE ?

Pour passer une commande, vous pouvez :

- Aller sur le portail de commande en ligne Eurofins OnLine (EOL) : <https://www.eurofins.com>
- OU
- Renvoyer votre bon de commande mentionnant la référence de ce devis signé
- OU
- Envoyer un mail de demande de prestation en mentionnant votre numéro de devis

→ Adresse mail de contact : receptioncommandesNord@eurofins.com

Toute passation de commande (dont commande sur EOL) emporte adhésion entière et sans réserve au devis et des Conditions Générales de Ventes.

4. REALISATION DE LA PRESTATION

Si votre commande inclut une prestation de prélèvement, nous vous contacterons pour planifier sa réalisation et les analyses commandées.
De même selon les modalités de votre devis, l'acheminement des échantillons prélevés jusqu'au laboratoire sera organisé par une collecte via notre transporteur partenaire ou dépôt par vos soins.

Vos coordinateurs de projets sont à votre disposition pour accompagner vos prestations :
Du Lundi au Vendredi : 8h30-18h30
Numéro : 03 27 86 95 87

4.1. Prélèvement

4.1.1. Prélèvement par Eurofins

Les prestations de prélèvement, selon leur type et leur date de réalisation, pourront être réalisées par nos soins ou sous-traitées, en respectant l'engagement contractuel d'accréditation s'il est requis.
Les prélèvements instrumentés seront réalisés suivant les dispositions prévues dans nos modes opératoires. Le détail des modalités de prélèvement est décrit dans nos procédures de prélèvement disponible sur demande. Le client s'engage à mettre à disposition un accompagnateur pour réaliser la prestation de prélèvement si nécessaire.
Le délai de prélèvement et ses particularités sont à définir lors de l'établissement du devis auprès de votre coordinateur de projets clients ou chargé d'affaires.

4.1.2. Prélèvement par le client

Lorsque le laboratoire n'est pas en charge de l'étape de prélèvement, l'échantillonnage constitué en vue d'analyses est une donnée client. nous déclinons toute responsabilité quant à l'utilisation des résultats pour une extrapolation sur des fractions non soumises aux essais.

Dans le cas où vous procédez au prélèvement, il est de votre responsabilité :

- De nous adresser toutes les données permettant de garantir la validité de la prestation "prélèvement", en particulier date et heure

Eurofins Hydrologie Nord SAS
Rue Maurice Caubère - 2 Douai-Dorignies
59 - 59500 Douai

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 536,00 EUR.
RCS DOUAI 518 021 712
SIREN 518 021 712
SIRET 518 021 712 00043
APE 7100B

Devis n° FEF4/R2/13158-02

www.eurofins.fr/environnement/français/eurofins
Tél. +33 3 27 86 95 87
arckuiss@eurofins.com

2/8



Hydrologie

Possibilité de déposer les colis directement dans un centre de dépôt du transporteur express en utilisant les bordereaux de retour fournis par Eurofins.
Demande des bons de transport à réaliser en même temps que le façonnage.

>> Collecte réfrigérée dédiée selon zone géographique
Nous vous invitons à revenir vers votre coordinateur de projet pour plus d'information.
Collecte dans une plage horaire de deux heures maximum, selon possibilités (planification obligatoire avec le service logistique).
Option obligatoire sur sites fermés sans accueil physique assuré

Sans précision de votre part lors de la planification de la collecte avec le service logistique, Eurofins se réserve le droit de choisir le prestataire utilisé.

Pour toute collecte d'échantillons hors transporteur express ou Biologistic (zones officiellement accessibles et/ou contraintes horaires particuliers) nous proposons des solutions sur mesure par Taxis Colis. Merci de revenir impérativement vers votre chargé d'affaires pour le chiffrage de cette prestation.

4.3.2. Dépôt au laboratoire

Adresse du laboratoire
Eurofins Hydrologie Nord
Rue Maurice Caullery
Z.I. Dorignies
59500 DOUAI

Horaires de dépôt
Du Lundi au vendredi : 8h30 – 18h30

5. RENDU DES RESULTATS

5.1. Délai de rendu des résultats

Les délais de rendu des résultats dépendent des méthodes analytiques mises en œuvre. Pour chaque paramètre réalisé par notre laboratoire, un délai estimatif (en jours calendaires) est précisé sur la fiche technique de votre devis : le délai de rendu d'un échantillon correspondra au délai de l'analyse la plus longue demandée sur l'échantillon. Pour les échantillons impliquant une soustraction, nous ne pouvons garantir le délai en amont de la réception de l'échantillon.

Le délai indicatif pour traiter votre demande d'analyse est précisé sur l'accusé de réception qui vous est envoyé suite à la réception de chacun de vos dossiers.

Besoin d'un délai plus court ?

Des délais plus courts sont possibles en fonction de la charge du laboratoire et des contraintes techniques liées aux analyses demandées. Nous vous invitons à contacter votre coordinateur de projets clients pour étudier et planifier votre demande.

Le prix de chaque prestation est majoré en fonction de l'urgence demandée. Tout échantillon devra être accompagné impérativement de son bon de commande et fera apparaître le besoin d'urgence (pastille rouge).

5.2. Engagements

Les résultats des rapports d'essais se rapporteront uniquement à l'objet soumis à essai.

Le laboratoire se réserve le droit d'utiliser une autre méthode également accréditée sauf indication contraire de votre part stipulée au moment de la commande.

Le laboratoire émet des déclarations de conformité ou des avis et interprétations pour ses analyses d'eaux si les spécifications réglementaires (ou cahier des charges fournis par le client) le permettent.

Le rapport sur les résultats d'analyses inclut alors la déclaration de conformité en précisant la règle de décision et le fait qu'il n'a pas été tenu compte de l'incertitude.

Eurofins Hydrologie Nord SAS
Rue Maurice Caullery - ZI Dorignies
FR - 59500 Douai

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 536,00 EUR
RCS DOUAI 51837972
TVA: FR3851823712
SIRET: 51837971200043
APE: 7120B

Devis n° FF4FR210159-02

www.eurofins.fr/en/ressources/analyses/eaux/ T tél. +33 3 27 88 95 87
eurofins@eurofins.com



Lorsqu'il fait référence à des méthodes normalisées, le laboratoire applique la norme en vigueur et pendant toute la période de validité du devis en cours sauf si une date de version est précisée.

Les incertitudes d'essais (valeurs maximales) sont fournies uniquement sur demande dans nos rapports d'analyses.

La fiche d'identité du processus relatif à la gestion des réclamations est mise à votre disposition, sur demande aux laboratoires Eurofins.

Conformément aux dispositions des conditions générales de vente ci-jointes, le courriel est le mode de transmission privilégié des rapports d'analyses et devis. Le Client s'engage à fournir la ou les adresse(s) électronique(s) sur laquelle/lesquelles seront envoyés les rapports d'analyses et devis. A défaut, ils seront adressés sur support papier (fax et/ou courrier) à l'attention du personnel et/ou des représentants du Client désignés dans le Devis accepté. Le Client s'engage à informer EUROFINIS de tout changement de l'adresse(s) électronique(s) d'envoi des rapports d'analyses.

6. SOUS-TRAITANCE

Par la signature de ce devis, vous acceptez la possibilité pour le laboratoire de sous-traiter les prélèvements ou analyses dans l'un ou l'autre des sites accrédités de notre réseau, notamment ceux de la liste ci-dessous :

- Eurofins Alpbach (Paray Meslay) : COFRAC ESSAIS N° 1-6886
- Eurofins Analyses pour l'Environnement France (Savoie) : COFRAC ESSAIS N°1-1488
- Eurofins Dispositifs au contact de l'eau France (Maxéville) : COFRAC ESSAIS N°1-6885
- Eurofins Hygiène Hospitalière Sud (Marseille) : COFRAC ESSAIS N° 1-6819
- Eurofins Ecotoxicologie France (Maxéville) : COFRAC ESSAIS N°1-5375
- Eurofins Expertises Microbiologiques France (Maxéville) : COFRAC ESSAIS N°1-6884
- Eurofins Hydrologie Centre Est (Saint Etienne) : COFRAC ESSAIS N° 1-2091
- Eurofins Hydrologie Est (Maxéville) : COFRAC ESSAIS N°1-0885
- Eurofins Hydrologie Ile De France (Las Ulis) : COFRAC ESSAIS N°1-2024
- Eurofins Hydrologie Ouest (Caudan) : COFRAC ESSAIS N°1-0888
- Eurofins Hydrologie Sud (Mougins) : COFRAC ESSAIS N°1-6006
- Eurofins Hydrologie Sud (Vergèze) : COFRAC ESSAIS N°1-0903
- Eurofins Hydrologie Normandie (Rouen) : COFRAC ESSAIS N°1-8950
- Eurofins Hydrologie Sud-Ouest (Gradignan) : COFRAC ESSAIS N°1-6329
- Eurofins LCDI (Marange-Sivange) : COFRAC ESSAIS N°1-0966
- Eurofins LEA (Marseille) : COFRAC ESSAIS N°1-1415
- Laboratoire Coeur de France (Moulin) : COFRAC ESSAIS N°1-2452

Portées disponibles sur www.COFRAC.fr

7. FACTURATION

La facture vous sera envoyée lorsque les analyses auront été effectuées et lorsque vous aurez reçu votre rapport d'analyse. Les prestations seront facturées par l'entité juridique en charge de la réalisation de la prestation.

Conditions de paiement

Facture à régler dans les 30 jours calendaires après la date d'édition de la facture.

Devis valide à partir du 03/03/2021 jusqu'au 15/01/2023

Eurofins Hydrologie Nord SAS
Rue Maurice Challe - ZI Doua-Duognes
FR - 59500 Douai

Société par Actions Régistree au capital de 24 536 00 EUR
RCS (S.A) 51653712
TVA: FR28518323112
SIRET: 51832311200043
APE: 7200Z

Devis n° FEF4FR210159-02
www.eurofins.fr/environnement/analyses/eau/
Tel: +33 3 27 89 95 87
einfo.d@eurofins.com

Enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2021
portant sur la demande présentée par la Société BOITEL-RYNDERS
en vue d'être autorisé à exploiter à titre de régularisation administrative
un stockage de combustibles sur la commune de SAINT SAULVE

E21000097/59

 | Hydrologie

Eric Feutrel
Chargé d'Affaires
Tél. : +33 3 27 86 96 60
Tél. portable : +33 685063835
Fax : +33 3 27 87 24 67
EricFeutrel@eurofins.com

Signature pour accord



SAS BOITEL RYNDERS
ZI N° 4 rue Gabriel Laurette
59880 SAINT SAULVE
Tél 03.27.46.66.61 - Fax 03.27.41.07.12
RCS WAL 334 690 435 - APE 4671 Z

Dossier n° PEF4052 13156-02

Eurofins Hydrologie Nord SAS
Rue Maurice Cailliet - 3 Duval/Denegrès
FR - 59500 Douai

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 530,00 EUR
RCS DOUAI 51833712
TVA: FR2881833712
SIRET: 5183371200043
APE: 7100B

www.eurofins.fr/avis-et-conseils/avis-et-conseils
Tél. : +33 3 27 86 96 67
eric.feutrel@eurofins.com

Enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2021
portant sur la demande présentée par la Société BOITEL-RYNDERS
en vue d'être autorisé à exploiter à titre de régularisation administrative
un stockage de combustibles sur la commune de SAINT SAULVE

E21000097/59